



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA GARDE SCOLAIRE  
SOUTENIR  
REPRÉSENTER  
MOBILISER

# Intimidation : prévenir et intervenir

Les fiches d'informations créées par l'Association en collaboration avec des partenaires visent le développement professionnel du personnel en garde scolaire en leur fournissant des outils adaptés à leur pratique quotidienne.

## L'intimidation dans le milieu scolaire

### Une responsabilité partagée

En tant qu'adulte œuvrant quotidiennement auprès des élèves, peu importe le moment de la journée ou le lieu, vous pouvez être témoin de comportements d'intimidation. Tous les adultes dans l'école ont la responsabilité d'intervenir, pour favoriser un climat sain et pacifique et prôner le respect entre les élèves et l'adoption de conduites pacifiques.

### Qu'est-ce que l'intimidation?

L'intimidation c'est « tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ».<sup>1</sup>

L'intimidation peut prendre des formes diverses et se manifester dans différents contextes. Toute personne peut être touchée par l'intimidation, peu importe son genre ou ses caractéristiques personnelles. Tous les élèves peuvent être victimes d'intimidation.

Les comportements d'intimidation ont des conséquences néfastes chez la victime et peuvent également affecter les autres personnes impliquées et nuire au climat de leur environnement.

### Situation de conflit ou d'intimidation?

Le conflit c'est : « une opposition, un désaccord entre deux ou plusieurs personnes. Le conflit survient lorsque l'une des personnes se sent blessée ou tente de prendre le dessus sur l'autre personne. » Dans une situation conflictuelle, il n'y a donc pas présence de déséquilibre de force entre les élèves. Il est important de bien distinguer ces situations, car elles nécessitent des interventions bien distinctes!<sup>2</sup>

## L'Institut Pacifique

Depuis 40 ans, l'Institut Pacifique déploie son expertise dans la prévention de la violence et la résolution pacifique des conflits par le développement des habiletés sociales. Grâce à ses programmes de prévention universelle en milieu scolaire, plus de 1.5 million de jeunes et de professionnels en éducation ont été formés en résolution de conflits afin de favoriser des milieux scolaires pacifiques.

<sup>1</sup> LIP, Art. 13, 2012, Loi sur l'instruction publique

<sup>2</sup> Institut Pacifique (2015). *Vers le pacifique : La résolution de conflits au primaire - 3<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup> éd.)*. Montréal : Institut Pacifique

# Intimidation : prévenir et intervenir

## Six étapes pour intervenir efficacement <sup>3 4</sup>

Plus l'adulte s'attarde à comprendre ce qui se passe, plus son intervention sera efficace!

Afin de cesser toute conduite dangereuse, vos interventions doivent être en lien avec les valeurs véhiculées dans le code de vie de l'école et les actions présentes au plan de lutte.

### 1. Mettre fin au comportement devant les autres élèves

Affirmer que le comportement observé n'est pas accepté à l'école et demander de cesser.

Ex.: « Nicolas, ce comportement n'est pas accepté à l'école et je te demande d'arrêter. »

### 2. Nommer le comportement

Dire dans ses mots le comportement observé et nommer la nature du comportement (violence verbale, physique, psychologique). Est-ce un comportement de discrimination? De violence verbale? De violence physique?

Ex.: « Ce que tu viens de dire c'est de la discrimination. »

### 3. Orienter vers les comportements attendus

Faire un rappel sur le respect et nommer le comportement auquel on s'attend. Au besoin, montrer quoi faire et comment le faire.

Ex.: « Ici, à l'école, on se respecte et je m'attends à ce que tu respectes Gabriel en l'appelant par son nom. »

### 4. Faire une vérification en individuel auprès de la victime

Ex.: « Est-ce que c'est la première fois que ça arrive? Est-ce que ça arrive ailleurs ou avec d'autres élèves? En as-tu déjà parlé? »

### 5. Transmettre l'information pour s'assurer qu'il y aura un suivi

S'informer des modalités établies dans l'école afin de pouvoir déclarer la situation et rester attentif pendant les prochaines semaines.

### 6. Faire un suivi

Au quotidien, poursuivre notre rôle de soutien auprès de l'élève dans le but de l'aider, de le sécuriser, de le rassurer ou encore de le responsabiliser.

3 BRODEUR, Réjeanne (CSRS), CAYER, Julie (CSRS) et TALBOT, Marie-Josée (MELS, Région de l'Estrie). 2014. *Ensemble vers le même but! Formation pour le personnel des services de garde et les surveillants d'élèves* Module 2. Sherbrooke, Qc.

4 Adapté du document *Soutenir l'intervention du personnel dans la lutte contre la violence et l'intimidation à l'école*, MELS, direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé, lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (À paraître).



ASSOCIATION SOUTENIR  
QUÉBÉCOISE DE LA REPRÉSENTER  
GARDE SCOLAIRE MOBILISER

402, rue Verchères  
Longueuil (Québec) J4K 2Y6  
450 670-8390 / 1 800 363-0592  
gardescolaire.org



2901, boulevard Gouin Est  
Montréal (Québec) H2B 1Y3  
514 598-1522  
institutpacifique.com